

LES COOPERATIONS ECONOMIQUES TERRITORIALES DE TRANSITION



EXPERTISES



COOP'ÉCO

Vers un nouveau champ de recherche

Résumé

Février 2026

Le couple territoire-transition au cœur d'un nouveau paradigme de développement

Dans quelles conditions les coopérations territoriales sont-elles porteuses d'une transition économique, sociale et écologique ? Pour mieux le comprendre, l'ADEME publie un état de l'art des travaux réalisés sur ce thème. Objectif ? Baliser le nouveau champ de recherche du programme COOP'ÉCO.

Les territoires sont investis par nombre de modèles et d'approches visant à fournir les clés d'un développement économique et social renouvelé, en prise avec les enjeux de la transition sociale et écologique : en rupture avec les logiques descendantes, sectorielles et productivistes, ils seraient porteurs de logiques ascendantes, décloisonnées et coopératives, réencastrant l'économie dans la société, tournées vers le bien-vivre local et la préservation des ressources naturelles. Le couple territoire-transition en vient ainsi à être présenté comme le cœur d'un nouveau paradigme de développement, tenant l'équilibre entre les trois piliers : économie, société, sobriété.

S'il est certain que le couple territoire-transition fait converger nombre de discours et de pratiques, de concepts et de modèles d'action, il repose cependant sur une part importante d'implicite et sa capacité à devenir un acteur de la transition sociale et écologique demeure à interroger. Un enjeu fort est ainsi de comprendre dans quelles conditions les dynamiques territoriales constituent un vecteur de transition économique, sociale et écologique, d'en objectiver la portée transformatrice, les ressorts et les processus, les limites et les freins.

La présente étude propose un état de l'art réunissant et mettant en perspective les travaux existants à même de nourrir cette démarche. Sans prétendre à l'exhaustivité, elle cherche à rendre accessibles les acquis principaux, à identifier les zones d'ombre et à qualifier les perspectives de recherche ouvertes, à l'articulation entre questionnements théoriques et problématiques de terrain. Sa réalisation est partie d'un constat : la rencontre entre territoire et transition écologique est récente, et demeure à explorer. Longtemps, les travaux sur les dynamiques territoriales sont restés centrés sur les modèles productifs, et les recherches sur la transition écologique se sont focalisées sur les échelles macro (politiques nationales, régulations globales) ou micro (comportements individuels, innovations locales), laissant de côté les configurations intermédiaires dites « méso-territoriales ». C'est à mesure que les deux champs ont intégré la dimension politique de leurs objets respectifs – acteurs, finalités, décisions – que ce rapprochement est devenu possible et fécond.

Un rapprochement progressif entre territoire et transition écologique

Cet état de l'art vise ainsi à retracer la trajectoire de rapprochement progressif entre territoire et transition écologique, montrant d'abord le mouvement par lequel le territoire a progressivement été considéré comme une dimension stratégique des dynamiques productives, à partir de la crise du fordisme. En effet, longtemps tenu hors-champ par les lectures macroéconomiques de la croissance, le territoire a effectué, depuis la crise du fordisme, un retour comme scène et ressort des dynamiques productives : chercheurs et praticiens ont commencé à voir dans les proximités – géographiques, sociales, cognitives et institutionnelles – non pas un simple décor, mais un véritable opérateur de compétitivité et d'innovation. Ce « tournant territorial » ne renvoie pas seulement à une relocalisation physique des activités : il désigne une recomposition des modes de coordination, des apprentissages et des investissements collectifs par lesquels se construisent des avantages différenciatifs. Les recherches sur les districts industriels, les systèmes productifs locaux, les milieux innovateurs ou encore les clusters ont mis en évidence le rôle structurant des proximités, des savoir-faire localisés et des coopérations dans la performance des systèmes productifs. La littérature a ainsi contribué à conceptualiser l'ancrage territorial comme un levier de différenciation, d'innovation et de compétitivité. Ces travaux sur les différents modèles productifs localisés conduisent à l'ouverture d'un nouveau champ de recherche, celui de l'économie territoriale, dont l'ambition est de produire une théorie du développement territorial, concevant les territoires comme des configurations socio-productives dotées de trajectoires de développement spécifiques et, pour partie, autonomes. Ces modèles ont contribué à définir les contours de politiques publiques visant à faire des territoires des leviers explicites de modernisation productive et d'innovation.

Toutefois, ces approches demeurent majoritairement arrimées à une lecture économique centrée sur les logiques productives : elles éclairent les conditions alternatives de compétitivité dans une économie mondialisée, sans pour autant intégrer pleinement les impératifs de soutenabilité écologique ou sociale. Face à cette limite, on observe une inflexion de la littérature vers les processus de coordination, de négociation et de régulation qui traversent les territoires. La prise en compte du territoire par les approches en termes de gouvernance met en lumière la dimension politique du développement territorial. Elles montrent que les trajectoires territoriales ne relèvent pas uniquement de logiques productives, mais d'interactions entre une pluralité d'acteurs et de finalités hétérogènes. En considérant le territoire comme une configuration politique – et non plus seulement productive – ces travaux mettent l'accent sur les mécanismes de coopération, de négociation, de régulation et de conflictualité entre acteurs hétérogènes. L'économie sociale et solidaire, les démarches de développement local participatif, les travaux sur les ressources territoriales, les communs, ou encore les théorisations du « milieuvaluateur » ou celles de la « performance territoriale » visée par l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, ont élargi le cadre du développement territorial à une pluralité de registres de valeur, et révèlent que les problématiques productives ne peuvent être dissociées des enjeux institutionnels, démocratiques et sociétaux qui structurent les trajectoires territoriales. Même si la gouvernance territoriale demeure fragile dans ses formes concrètes de mise en œuvre, du fait du poids persistant des logiques institutionnelles descendantes, ces démarches locales, bien qu'incertaines et souvent marginales, ouvrent un espace d'innovation sociale et institutionnelle.

Des espaces d'expérimentation, d'adaptation ou de transformation face aux enjeux écologiques

C'est avec cette combinaison des dimensions « territoire-ressource » et « territoire-projet » que la littérature en est venue à interroger, de manière très progressive, les manières dont les territoires peuvent devenir des espaces d'expérimentation, d'adaptation ou de transformation face aux enjeux écologiques. En effet, les doctrines et modèles associés à la transition écologique (écologie industrielle, économie circulaire), lorsqu'ils en sont venus à aborder le territoire, l'ont appréhendé sous un angle prioritairement technico-fonctionnel (flux, matières, énergie, métabolisme), accordant une importance moindre aux enjeux de gouvernance, de conflits, d'institutions ou de justice socio-environnementale. Ces approches incrémentales de la transition appréhendent le territoire comme espace de mise en œuvre des politiques publiques : déploiement d'infrastructures, plans climat-énergie, programmes de recyclage, développement des énergies renouvelables. Il demeure une unité administrative ou géographique, support d'expérimentation. C'est avec les approches transformatrices et systémiques de la transition écologique, que le territoire est envisagé comme un socio-écosystème, espace où s'articulent flux de matières et d'énergie, institutions sociales, savoirs locaux et rapports de pouvoir. Le territoire devient un acteur collectif, capable de définir ses trajectoires de développement en mobilisant ses ressources spécifiques. L'écologie territoriale propose ainsi d'analyser le territoire comme un espace où se reconfigurent les usages, les représentations, les règles et les institutions face aux impératifs de soutenabilité. Dans ces approches de la transition écologique, les dynamiques du développement territorial intègrent de nouveaux impératifs de soutenabilité, de régénération des ressources et de réorganisation des systèmes productifs.

Ainsi résitués, l'ensemble de ces travaux dessine un champ de recherche composite, encore fragmenté, qui observe des dynamiques collectives d'adaptation, d'innovation et de transformation au sein des territoires. C'est à la croisée de ces approches que le programme COOP'ÉCO propose d'introduire et de structurer la notion de Coopérations Économiques Territoriales de Transition (CETT), afin d'accompagner le renouvellement du paradigme du développement territorial par le prisme de la transition socio-écologique.

La coopération, un actif territorial qu'il faut cultiver et protéger

Les CETT regroupent des dynamiques collectives de production et de consommation, d'échange et d'innovation associant une variété d'acteurs locaux : entreprises, collectivités, institutions publiques, associations, organisations citoyennes, acteurs de la recherche, habitants. Ces dynamiques appréhendent le territoire à la fois comme une ressource stratégique, comme un acteur collectif en capacité d'orienter ses trajectoires, et comme une finalité du développement. La coopération y est considérée comme un levier central de création de valeur multidimensionnelle – économique, sociale et écologique – mais aussi comme un actif territorial devant être cultivé et protégé.

Le territoire peut être analysé comme un espace méso-territorial, c'est-à-dire un niveau intermédiaire entre régulations macro et acteurs micro. Cet espace charnière articule ressources, acteurs, institutions, normes et projets collectifs, même s'il peine souvent à stabiliser ses formes de gouvernance.

En définitive, cet état de l'art permet de consolider l'intérêt d'ouvrir un champ de recherche sur les CETT, en tant que dynamiques de spécification économique, de transformation institutionnelle et de bifurcation vis-à-vis des régimes socio-économiques dominants. La transition socio-écologique qu'elles portent ne se limite pas à une optimisation technique ni à une gestion incrémentale des flux : elle engage une transformation structurelle des modes de production, de consommation, des rapports de travail et des formes d'organisation collective, fondée sur la sobriété matérielle et énergétique, la régénération des écosystèmes, et la recherche d'une plus grande justice sociale et territoriale.

Ces propositions sont destinées à être étayées et mises en travail dans le cadre des travaux de recherche-action participative du programme COOP'ÉCO.